



A Bourg-Argental,
Le 29 avril 2025,

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Bourg-Argental
ZI Les Rivets
42220 Bourg-Argental

A l'attention du président de l'amicale,
Sous-couvert du chef de centre,

Objet : Concours de boules lyonnaises de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Loire

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, aura lieu, le Concours de boules lyonnaises de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Loire. Cette année, il se déroulera à **Bourg-Argental**, au boulodrome du Parc, le **7 juin 2025**. A cette occasion, l'amicale sera heureuse de vous recevoir lors de cette journée sportive et conviviale.

Vous trouverez ci-joint :

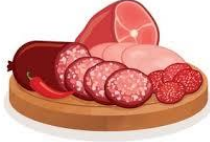
- Le déroulement de la journée
- Le règlement du concours
- Une fiche d'inscription à nous renvoyer avant le vendredi 29 mai 2025, accompagnée des photocopies de la carte de la FNSPF de chaque joueur ainsi que du règlement des inscriptions, du casse-croute et repas.
- Où séjourner
- Activités annexes

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Pierrick VACHER
Président de l'Amicale



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE



A partir de 6h30 :
Casse-croute sucré ou salé



7h30 :
Début du concours
Première partie

9h45 :
Deuxième partie

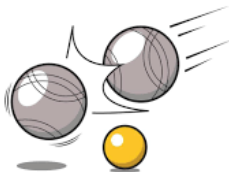


A partir de 11h45 :
Vin d'honneur

12h30 :
Repas



15h00 :
Reprise du concours
3eme partie



Les parties se déroulant en 13 points, et dans un délai maximum de 2h00.

Pénalités à partir de 7h40

REGLEMENT DU CONCOURS

« A LIRE OBLIGATOIREMENT »

Pour permettre à toutes les quadrettes de jouer quatre parties, le concours se déroulera selon le système AURARD.

Concours Réservé Uniquement aux SAPEURS POMPIERS DE LA LOIRE.

Les quadrettes peuvent être composées d'actif et vétérans ; d'actif et JSP (cadet 16 ans) ; que d'actif ; que de vétérans ou que de JSP (cadet 16 ans)

Appellation Ancien Sapeur-Pompier :

La qualité d'ancien sapeur-pompier ne sera reconnue que si le demandeur justifie d'au moins 20 ans de service à sa cessation d'activité.

Soit d'au moins 15 années de service de sapeur-pompier et d'une cessation d'activité consécutive à une reconnaissance de son inaptitude médicale ou à la limite d'âge.

Il y aura quatre parties limitées à deux heures ou treize points, soit deux parties le matin et deux l'après-midi, suivant le règlement de la F.F.S.B. Un arbitre officiel sur les jeux + une personne pratiquant régulièrement le sport boule hors sapeurs-pompiers.

Chaque quadrette devra présenter un représentant pour annoncer et signer le résultat de chaque partie.

En cas de **forfait d'une quadrette** au cours d'une partie, **la quadrette restante** sera déclarée gagnante **par le score de treize à six.**

Les équipes de trois joueurs, en raison d'une absence de dernière minute, n'auront **le droit de jouer qu'avec six boules.**

La composition des quadrettes pourra être formée de la manière suivante : 3 du même centre + 1 de la même compagnie.

LE PORT DE TOUTES TENUES REGLEMENTAIRES DE SAPEURS POMPIERS SONT INTERDITES

Chaque quadrette devra porter au minimum le même tee-shirt civil.

LA CARTE DE SAPEUR POMPIER SERA DEMANDEE A LA PREMIERE PARTIE.

Des pénalités seront appliquées à toutes les quadrettes se présentant au-delà de la limite accordée dans le règlement pour le début des parties.

Après avoir pris connaissance du présent règlement, les participants n'auront aucune objection à formuler avant, pendant et surtout après le concours. Seul les arbitres seront habilités à régler les différends.

Les droits d'inscription au concours sont de 30 euros.

1ère partie	début : 07h30	pénalité : 07h40	fin : 09h30
2ème partie	début : 09h45	pénalité : 09h55	fin : 11h45
3ème partie	début : 15h00	pénalité : 15h10	fin : 17h00

PRIX DU CONCOURS

Toutes les parties seront primées de 8€

Aucun challenge du comité bouliste ne sera donné définitivement.

* Répartition des différentes récompenses :

1 er prix	Challenge du comité et de la Municipalité
2ème prix	Trophée ou Challenge de l'union
3ème au 10ème prix	Les récompenses offertes en cas de décès d'un sapeur-pompier en service commandé / les récompenses offertes en cas de décès d'un sapeurs-pompiers toutes causes / puis toutes autres récompenses

Primes en numéraires :

1er : 28 €	2ème : 24 €	3ème : 18 €	4ème : 16 €	5ème : 12 €
6ème : 12 €	7ème : 10 €	8ème : 10 €	9ème : 8 €	10ème : 8 €

Le Comité Bouliste se réserve le droit de modifier le déroulement du concours pour toute cause qu'il jugerait nécessaire (retard sur le début des parties, intempéries, etc...)

A L'ISSUE DU CONCOURS DES QUADRETTES SERONT QUALIFIEES POUR LE CONCOURS REGIONAL.

Le tirage au sort des parties, ainsi que le classement des équipes sont effectués par l'amicale organisatrice en présence d'un membre du comité bouliste.

CONCOURS DE BOULES DEPARTEMENTAL DES SAPEURS POMPIERS LE 7 JUIN 2025

FICHE D'INSCRIPTION

Centre de sapeurs-pompiers de :

Nombre de quadrettes engagées à **30 euros** :

Nombre de repas de midi à **18 euros** :

Nombre de casse-croûte du matin : Sucré **5€** : Salé **8€** :

La carte de sapeur-pompier peut être demandée à la première partie.

Concours :

	Chef de quadrette	2 ^{ème} joueur	3 ^{ème} joueur	4 ^{ème} joueur
1 ^{ère} quadrette				
2 ^{ème} quadrette				
3 ^{ème} quadrette				
4 ^{ème} quadrette				

N° de téléphone chef de quadrette :

Cette fiche d'inscription, accompagnée du règlement des inscriptions et des repas (par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'amicale des sapeurs-pompiers de Bourg-Argental) devra être retournée pour **le vendredi 29 mai 2025**, délai de rigueur, à l'adresse suivante :

**Caserne des Pompiers
ZI Les Rivets
42220 Bourg-Argental
amicale.bourg-argental@sdis42.fr**

Le tirage au sort aura lieu le **4 juin** au CIS de Bourg-Argental.

Toute fiche non accompagnée du règlement des inscriptions et des repas ne sera pas prise en compte.

Après avoir pris connaissance du présent règlement, les participants n'auront aucune objection à formuler avant, pendant et surtout après le concours. Seuls les arbitres seront habilités à régler les difficultés.

Où séjourner si besoin ?

- **Gîte Le Tilleul**
Annie et Frédéric POINARD
2, chemin de Morel • 42220 Bourg-Argental
06 71 79 25 97
giteletilleul42@gmail.com
- **Claudine TARDY**
2, chemin du Mas • 42220 Bourg-Argental
07 83 87 88 18
- **L'Isba de la Tortue (chambres d'hôtes et gîte d'étape)**
Isabelle RAINJONNEAU
18, rue du Rhône • 42220 Bourg-Argental
06 83 88 47 03
lisbadelatortue@gmail.com
www.lisbadelatortue.fr
- **Annie ODOUARD**
12, rue Mandarel • 42220 Bourg-Argental
04 77 39 62 60 ou 06 20 52 54 99
annie.odouard@wanadoo.fr
- **Marie-Françoise PERRIER**
Hébergements collectifs – Table d'hôte
35, chemin de Germandon • 42220 Bourg-Argental
06 83 34 84 81
vacances-nature@a-air-d-ames.fr
www.a-air-d-ames.fr
- **Christine ROUCHOUSE**
Le Poisior • 42220 Bourg-Argental
09 50 95 59 75 ou 06 82 83 74 39
rouchouse.christine@neuf.fr
www.chambres-lepoisor.fr
- **Camping municipal L'Astrée**
Chemin de Vernat
42220 Bourg-Argental
04 77 39 72 97 ou 06 24 14 51 12
camping@bourgargental.fr

Activités annexes



La fabrique de Julien

48 Boulevard d'Almandet - 42220 Bourg-Argental - 04 77 51 55 88

Les Bonbons de Julien vous accueillent dans une atmosphère pleine de gourmandises. Une visite vous est proposée avec un espace musée et découverte de nos ingrédients par des ateliers ludiques, un amphithéâtre où vous assisterez à la fabrication de bonbons et sucettes, et pour finir un circuit vitré donnant sur nos autres ateliers. La dégustation est gratuite !

Safari De Peaugres

WOW Safari Peaugres - 07340 Peaugres - Tél. : 04 75 33 00 32



Le Wow Safari Peaugres, plus grand parc animalier d'Auvergne Rhône-Alpes, est situé à moins d'1h de Lyon, Valence, Saint-Etienne...

Il invite petits et grands à découvrir, en voiture et à pied, dans un cadre naturel exceptionnel de 80 hectares, + de 1200 animaux à travers d'incroyables aventures, le plus souvent immersives.



La brasserie du Pilat

64 Route Du Grand Pont ZA du Grand Pré, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette France

Notre nouvel espace bar, entièrement repensé en 2023, offre un accueil des plus convivial et confortable pour venir déguster, non seulement nos bières (avec ou sans alcool), mais aussi des planches faites maison, composées de produits simples et locaux. Vous trouverez également des vins et différents jus de fruits, tout aussi locaux ! Lorsque les beaux jours le permettent, vous pourrez vous installer en terrasse, face à une vue dégagée sur la campagne environnante entre les pommiers du verger. Vous y trouverez une cabane en osier généralement très appréciée des enfants, un terrain où l'on peut jouer selon l'envie à la pétanque ou au foot (vous pouvez nous demander de vous prêter boules, balles ou quilles), et des tables en bois où trinquer pour la troisième mi-temps. Attention, vous n'aurez peut-être pas envie de repartir...

Barrage du Ternay

Les Rasis, 07100 Saint-Marcel-les-Annonay France



Construit en 1867 pour alimenter Annonay en eau, le barrage de Ternay, bordé de cèdres, offre aujourd'hui un agréable lieu de rendez-vous dominical où promeneurs, coureurs à pieds et autres pique-niqueurs se retrouvent. Pour ceux qui ont oublié le casse-croûte, deux restaurants sont installés sur le site. Attention si la tentation est forte l'été, la baignade est interdite, le lac servant toujours de réservoir d'eau potable pour la ville.